

EMPRUNTS ET VARIATIONS LEXICALES

Par Sabine Beaucamp

Des premières écritures à Gutenberg, de la tablette d'argile à la tablette tactile, nous n'avons jamais été seuls, les mots nous ont accompagnés pendant toute cette évolution linguistique. Aussi l'étude des emprunts lexicaux est intéressante à plus d'un titre. Si l'on se penche sur les langues de notre pays, on y découvre que les emprunts lexicaux ou les mots empruntés dans le néerlandais viennent d'une autre langue, l'inverse est vrai également. Il y a aussi les mots qu'une autre langue a empruntés au néerlandais. D'une rencontre avec Nicoline van der Sijs, étymologiste et linguiste de formation, il en découle que ces emprunts représentent les vestiges d'échanges entre langues restées en contact et la preuve aussi de l'influence d'une culture sur une autre.

En remontant les siècles, on constate que les langues ont influencé le néerlandais. En effet, la plupart des emprunts en néerlandais sont originaires du français ; ensuite vient le latin comme fournisseur d'emprunts, l'anglais n'arrive seulement qu'à la troisième place. L'influence exercée par le français se prolonge sur plusieurs siècles : du 13^{ième} au 19^{ième}. Les contacts étaient très intenses et le nombre de bilingues dans les Pays-Bas était relativement élevé : à la Cour on parlait français à l'époque. La France avait une influence culturelle, économique et politique prépondérante dans toute l'Europe. La présence d'emprunts français dans le domaine de la mode et dans la cuisine est évidente. L'influence de l'anglais par contre ne se fait sentir que dans le courant du 20^{ième} siècle et surtout après la seconde guerre mondiale. Cette influence anglaise est internationale et se retrouve aussi dans le français. Certes, on constate en France des tentatives, notamment celles de l'Académie Française, de retenir les emprunts anglais, mais elles sont vaines dans la langue parlée. Dès 1981, Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon ont consacré un dictionnaire exclusivement aux anglicismes dans le français.

Dès lors, faut-il condamner les emprunts étrangers ? Si oui pourquoi cherche-t-on à le faire ? Les investigations montrent que la maîtrise des emprunts n'a guère ou même pas du tout d'effet. Telle maîtrise est en plus superflue : la plupart des emprunts disparaissent d'eux-mêmes après quelques temps, ils sont dépassés ou périmés dans la communauté linguistique. Ou bien les emprunts se trouvent être complètement intégrés dans la langue qui les a reçus : ils s'arrangent alors dans la prononciation et la morphologie, de sorte que l'on ne les reconnaît plus comme

emprunts. Il n'y a donc aucune raison linguistique de retenir les emprunts. La raison principale de maîtriser les emprunts réside dans la peur envers des influences culturelles ou politiques d'un autre pays. De nos jours, certains craignent l'impérialisme américain, dès lors on transforme cette crainte en aversion envers les emprunts anglo-américains.

On dit volontiers que 2/3 du vocabulaire anglais sont des mots d'origine française, finalement on peut se demander qui a influencé qui ?

S'il est exact que l'influence du français sur l'anglais est grande. Il ne s'agit pas pour autant de 2/3 du vocabulaire, mais il y a des calculs qui affirment que 75% du vocabulaire anglais est originaire d'autres langues, dont le français, mais aussi le néerlandais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le latin, le grec, l'arabe, etc. Ces calculs ne sont pas sans problèmes, puisqu'ils sont dépendants de la définition du terme vocabulaire. Est-ce le contenu d'un dictionnaire à usage scolaire ou le grand *Oxford English Dictionary* historique ? Le pourcentage des emprunts dépend donc de la source.

De même le néerlandais, a de son côté de l'influence sur le français et ce depuis bien longtemps. Elle date du temps où la famille des Mérovingiens a dirigé le royaume des Francs, entre 481 et 751. Les Mérovingiens étaient originaires des Pays-Bas et ils parlaient l'ancien-néerlandais. Pendant cette période le néerlandais a marqué le français de son empreinte. Cela explique la variété d'emprunts néerlandais dans la fameuse *Chanson de Roland* de 1080, où l'on raconte la défaite de Charlemagne dans la guerre contre les Basques en 788 à Roncevaux. Roland, le neveu de Charlemagne y mourut dans un combat d'arrière-garde. Les emprunts qu'on y trouve sont avant tout des termes de guerre comme *épier* (du néerlandais *spieden*), *éperon* (de *spoor*, d'une botte), *guetter* (*wachten* 'attendre'), *fauteuil* (*vouwstoel*), *hair* (*haten*), *heaume* (*helm*), *honnir* (*honen*) en *salle* (*zaal*). Par la suite des centaines de mots néerlandais sont venus enrichir le français. A cette époque, deux sons nouveaux sont apparus : le *h* dans *harpe* par exemple (du néerlandais *harp*) et dans *hêtre* (*heester*) et le *w*, qui s'est développé en français moderne en *g(u)*, ainsi *gant* venant de *want*.

L'influence politique des Néerlandais a fini par disparaître du royaume des Francs, l'influence de la langue néerlandaise sur le français, a-t-elle pour autant disparu ?

Il semblerait que ce ne fût pas le cas complètement. En effet, les contacts entre le néerlandais et le français ont persisté notamment dans les régions bilingues dans la Flandre, la Wallonie et le Nord de la France actuels. On retrouve la plupart des emprunts néerlandais récents dans les dialectes wallons et picards. Une partie de ces emprunts est déjà démodée ou est en train de disparaître, car en France et en Wallonie aussi, tout comme aux Pays-Bas, les dialectes perdent de plus en plus de terrain. Une autre partie est devenue commune dans le français, comme *mite* (néerlandais *mijt*) et tique (*teek*).

Ce sont avant tout les mots de tous les jours qui ont été empruntés dans les dialectes français, comme *linsat* (*lijnzaad*), *bucail* (*boekweit*), *colza* (*koolzaad*) et *framboise* (*braambes*). Les bières flamandes connaissent aussi un bon débit, leurs noms inclus ; les emprunts le prouvent : *faro*, *gueuze*, *hougarden*, *lambic*, *lopète*. La présence des emprunts *godaille* et *godailier*, originaire du néerlandais vieilli *goed aal*, 'bonne bière', montre à quel point les Français ont aimé la bière flamande.

Au Moyen-âge les villes flamandes étaient renommées dans toute l'Europe à cause de l'industrie drapière. On retrouve cette célébrité dans les termes *popeline* et *cambrai*, désignant le lin fin, venant des noms de ville Poperingen en Kamerijk. Aux

16^{ième} et 17^{ième} siècles, Espagnols, Français et Hollandais ont souvent fait la guerre en Flandre. Par conséquent, les Français ont connu toutes sortes de termes militaires néerlandais, comme : *bivouac* (*bijwacht*), *blocus* (*blokhuis*), *boulevard* (*bolwerk*), *drosser* (*drossen*) et *quartier-maître* (*kwartiermeester*). Dans le courant du 17^{ième} siècle, le siècle d'or de la République, le français a emprunté des mots néerlandais comme *atlas*, *berm* (devenu *berme*, dans la fortification), *actie* (*action*, au sens de 'titre de capital foncier'), *beurs* 'bourse de commerce' (en français *Bourse*), *gas* (*gaz*) en *loterij* (*loterie*).

Les 20^{ième} et 21^{ième} siècles ont vu l'influence du néerlandais sur le français fortement s'amenuiser, mais elle n'est pas complètement supprimée. On a emprunté par exemple les noms des fromages hollandais *édam*, *gouda* et *maasdam*, les races canines *groenendael* et *schipperke*, l'espèce de pommes de terre *bintje* et le sport de *korfball*. En 2010, Nicoline van der Sijs a écrit le livre *Nederlandse woorden wereldwijd* (*Les mots néerlandais dans le monde*), où elle a établi l'inventaire de l'influence du néerlandais sur d'autres langues. Ainsi, en ce qui concerne le français et les dialectes français, le wallon inclus, elle a compté près de 1550 emprunts au néerlandais. En cette fin 2015, la publication de la base des données sur laquelle elle a fondé ce livre, sera en ligne sur internet, les internautes intéressés pourront donc examiner les chiffres de manière précise.

Pour tendre vers un jugement décisif sur les emprunts, Nicoline van der Sijs est complètement d'accord avec le grand spécialiste en matière des emprunts, A. Derooy, qui a écrit en 1956 : «*Pour l'optimiste, l'emprunt est un enrichissement de la langue; pour le pessimiste, il en est une altération regrettable* ». De nature optimiste, elle considère que les emprunts sont un véritable enrichissement pour une langue et aussi, un objet d'investigation important : les emprunts nous dévoilent les contacts entre les (parleurs des) langues du passé et d'aujourd'hui. Ils sont en quelque sorte le miroir de la culture.

Ressources bibliographiques

- Mots -*"Les langages du politique"* - Henri Boyer N°94/2010;
- *"La linguistique, science de gouvernement ? Les linguistes et la politique de la langue française (1966-1990)"* - Presses universitaires de Grenoble, 2006, p 233-244;
- *Focus : "les politiques linguistiques en Europe"*, Crid (Centre de ressources et d'ingénierie documentaires, janvier 2015;
- *"Les politiques linguistiques"*, Louis-Jean Calvet - Paris, Presses universitaires de France, coll "Que sais-je?" N°3075, 1996, 128 p;
- Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie Française;